

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



JANV/FEV 2025



JANVIER

Mercredi 15 janvier
de 17h30 à 18h30
Salle Pierre Lamstaes
INSCRIPTION AU
CENTRE DE LOISIRS

Samedi 18 janvier
de 9h30 à 12h30
Base nautique du Sémaphore
FORMATION GRAND COMPTAGE
DE COQUILLAGES
CPIE FLANDRE MARITIME



Dimanche 26 janvier à 11h
Salle Robert Merle
VŒUX DE MADAME LE MAIRE

FÉVRIER

Vendredi 7 février à 14h
Salle Robert Merle
CARNAVAL ENFANTIN
ZUYDCOOTE ANIMATIONS

Samedi 15 février à 11h
Salle Robert Merle
REPAS D'AVANT-BANDE
ZUYDCOOTE ANIMATIONS



et à 15h
BANDE DE ZUYDCOOTE

Samedi 23 février à 15h
Salle Robert Merle
LOTO
LES TOUJOURS JEUNES

MARS

Samedi 22 mars
de 9h à 16h
Base nautique du Sémaphore
FORMATION GRAND COMPTAGE
DE COQUILLAGES
CPIE FLANDRE MARITIME

Samedi 29 mars à 19h
Salle Robert Merle
SOIRÉE IRLANDAISE
ZUYDCOOTE ANIMATIONS

AVRIL

Dimanche 6 avril à 9h
Salle Robert Merle
BROCANTE
APEEZ
et
Berges de Zuydcoote
CONCOURS DE PÊCHE
LA BOURRICHE ZUYDCOOTOISE

Vendredi 11 avril à 22h30
Salle Robert Merle
BAL DE CARNAVAL
LES JUDCOOT'LUSSEN

Vacances d'hiver

Du 8 février au 24 février

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Mairie de Zuydcoote
118 rue du Général de Gaulle
59123 Zuydcoote
Ouvert du lundi au vendredi :
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Tél. 03 28 29 90 00
mairie@villedezuydcoote.fr

Permanence en Mairie

PERMANENCE DES CONCILIATEURS DE JUSTICE

Les lundis 3 février et 3 mars après-midi en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00. Si besoin, contactez le 03 28 61 52 44

PERMANENCE DU CCAS

Mme LEMPEREUR, adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement assure une permanence le mardi matin en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

PERMANENCE APA (ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE)

Informations sur le maintien à domicile
Les 5 février et 5 mars de 10h à 11h30 en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

PERMANENCE DU CABINET INFIRMIER

Sans rendez-vous, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 10h au 16 rue du Général de Gaulle. Si besoin, contactez le 06 58 10 80 81 ou le 03 28 21 55 30

Permanences en dehors de Zuydcoote

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Mme VANDERHAEGHE, assistante sociale, assure le secteur de Zuydcoote et tient une permanence :

- à la mairie de Ghyvelde, 145 bis rue Nationale, le mardi de 14h à 16h.
- ou visite à domicile.
- Sur rendez-vous au 03 59 73 47 20

PERMANENCES DE LA MAISON DE L'EMPLOI POUR LES + 25 ANS

341 avenue du Général de Gaulle à Bray-Dunes. Tél : 03 28 29 96 20

Lundi : 13h à 17h30 - Mardi : 13h à 16h30

Mercredi : Fermeture

Jeudi : 13h à 17h30 - Vendredi : 13h à 16h30

PERMANENCE D'HABITAT DU NORD

Chaque jeudi de 14h à 17h

Permanence à St-Pol-sur-Mer, rue de la République, résidence Jean Bart, entrée S, apt 1. Tél. 08 11 71 59 59



Zuydcootoises, Zuydcootois,

2024 vient de s'écouler et comme les années précédentes, l'équipe municipale fait un bilan du travail accompli sur l'année écoulée.

En 2023, Lidl avait abandonné son projet. Début 2024, ALDI souhaitait s'implanter à Zuydcoote. Enthousiaste sur ce projet, sans attendre, l'enseigne a déposé un permis de construire. Vous l'avez constaté, le magasin est en cours de construction.

En face de la mairie, les 5 maisons FOH ont été livrées l'été dernier. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 8 enfants au sein de notre école communale.

En terme de voirie, nous avons bénéficié de la rénovation du boulevard Vancauwemberghe avec le premier chaucidou de la Communauté Urbaine de Dunkerque et le parking plage a subi un gros nettoyage avant l'installation de nouvelles ganivelles et barrières.

Durant l'année 2024, nous avons également finalisé les transformations des luminaires sur l'ensemble du village dans le but d'optimiser, au titre environnemental, l'éclairage de l'ensemble de nos quartiers. En parallèle, nous avons installé tout un ensemble de caméras. Dorénavant, l'ensemble de la commune est couverte en visio protection.

Le 1^{er} semestre 2024, une partie des locaux du SIDF a été investie par une brigade 18 gendarmes dédiée à l'environnement et au contact.

2024 a été également une année de restructuration de l'équipe technique municipale. Cette équipe, dorénavant constituée de uniquement 4 agents est en permanence sur tous les fronts au service des associations et des zuydcootois. J'en profite pour remercier vivement l'ensemble des agents qui tout au long de l'année avec Monsieur Ramet, notre secrétaire général des services, font preuve de professionnalisme et de disponibilité pour vous servir.

2024 s'est aussi inscrite sous le signe de l'activité sportive. Il nous tenait à cœur de proposer des activités sportives pouvant contribuer à la santé. Depuis cette année passée, de nombreux cours et à toutes heures vous sont proposés (yoga, pilate, gym douce, etc...). Nous sommes heureux de voir qu'ils rencontrent tous un franc succès.

En terme d'animation, nous avons innové l'année dernière en proposant un repas d'avant bande. Cela a été un grand succès et nous sommes heureux de rééditer cette année, nous vous y attendons nombreux le 15 février.

La cérémonie des vœux qui aura lieu le 26 janvier à 11h à la salle Robert Merle sera, pour les adjoints et moi-même, l'occasion de vous présenter les avancées et les projets que nous allons développer en 2025. Nous vous attendons nombreux.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2025.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote
Vice-Présidente en charge du Tourisme
à la Communauté Urbaine
de Dunkerque

Compte-rendu du 9 décembre 2024

AFFAIRES GÉNÉRALES

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2024

FINANCES

Décision budgétaire modificative n°2

Fonctionnement :

Dépenses : + 165,18 €

Recettes : + 24 237,71 €

Investissement:

Dépenses : - 3506,23 €

Recettes : - 82 €

Fixation des tarifs 2025

1. Périscolaire : maintien des tarifs 2023,
2. Accueils de loisirs : majoration de 1,9€ par semaine d'accueil en moyenne,
3. Espace Robert Merle : augmentation des tarifs de nettoyage,
4. Loyer : augmentation pour le 126, rue du Général de Gaulle, ainsi que pour le 7, place de la Gare, maintien des tarifs pour les professionnels de santé,
5. Divers : aucune modification,
6. Cantine : aucune modification,
7. Droits de place : Augmentation des tarifs de 3 %.

Autorisation de dépenses

d'investissement préalable au BP 2024

Autorisation de dépenses d'un montant de 118 162,44€ :

- Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 10 000 €,
- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 34 000 €,
- Chapitre 23 – Immobilisation en cours : 79 162,44 €.

INTERCOMMUNALITÉ

Prévention des expulsions/ Signature d'une convention partenariale avec les bailleurs

Autorisation formulée à Madame le Maire quant à la signature d'une convention avec les bailleurs sociaux en vue de travailler sur la prévention des expulsions locatives.

Fonds de concours pour l'accès des écoliers aux équipements communautaires

Sollicitation de la CUD pour un versement d'un fonds de concours à hauteur de 6 000 € maximum pour l'organisation des transports vers les

équipements communautaires à vocation pédagogique.

Renouvellement de la Convention Territoriale Globale

Autorisation formulée à Madame le Maire de signer le renouvellement de la convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales afin de garantir la continuité de paiement des prestations de services.

RESSOURCES HUMAINES

Participation à la protection sociale des agents – Volet « Prévoyance »

Augmentation à 7€, au lieu de 5€, du montant de participation de la collectivité aux agents bénéficiant d'un contrat « Risque Prévoyance » labellisé.

Ressources Humaines/ Autorisation de principe de recours au bénévolat

Accord quant au recours aux bénévoles et à la signature d'une convention avec les bénévoles de la collectivité.

La parole à...

L'atelier d'Annick

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai créé mon activité, l'Atelier d'Annick, il y a quelques années à Mons-en-Baroeul et je me suis lancée en tant que micro-entrepreneuse depuis 2020. Suite à une formation de teinturière dans l'Est de la France, j'ai découvert une passion extraordinaire. Travailler la laine brute en y apportant mes propres couleurs, celles que je choisis et qui me ressemblent, a été une véritable révélation. Chaque été, j'ouvre mes portes pour animer des ateliers de teinture au camping Zuydcoote Beach.

Quelle est votre activité ?

Passionnée par les fils de toutes sortes et les belles matières, j'ai transformé cette passion en un artisanat de qualité. Je puise souvent mon inspiration dans des modèles créatifs contemporains. Je retravaille ces derniers en y apportant ma touche et je prends plaisir à les adapter selon mes envies.

Quels sont vos projets ?

Chaque année je participe à l'événement Octobre Rose en reversant 25% de mes ventes pour soutenir



la recherche médicale. Je prépare également des marchés de Noël et fourmille d'idées. Mon rêve serait de rencontrer mon public car les réseaux sociaux ne font pas tout.

L'atelier d'Annick - Laine et douceur
Tél. 06 20 25 57 18
Camping Zuydcoote Beach

Petits gestes pour améliorer la qualité de vie du village

Balayage et voie publique

Propriétaires et locataires, particuliers ou commerçants, sont tenus de balayer, nettoyer, désherber et déneiger les trottoirs et caniveaux bordant leur propriété. L'herbe doit être tondue régulièrement, et les fleurs ou arbustes taillés pour ne pas gêner le passage. Veillez à anticiper vos tailles en dehors de la période de nidification des oiseaux.

Déjections canines

Il est interdit de laisser des déjections canines sur les voies publiques, trottoirs, espaces verts et aires de jeux. Ramasser les déjections de votre chien est donc obligatoire, sous peine d'une amende de 35 euros.



Centre Communal d'Action Sociale

Chaque année, le CCAS de Zuydcoote réalise différentes opérations pour les habitants de la commune.

En cette fin d'année, les lycéens en classe de terminale ainsi que les étudiants, répondant aux critères d'attribution, ont pu recevoir une allocation. Au total, le CCAS a octroyé la somme de 9 660 € à 48 lycéens et étudiants.

Les colis de Noël aux séniors ont également été offerts le samedi 21 décembre. Au total 204 colis ont été distribués lors du village de Noël. Les élus sont passés le lundi 23 décembre pour remettre les colis aux personnes de plus de 80 ans ou en situation de handicap. Et 21 aînés ont fait dons de leur colis afin qu'ils soient distribués aux familles les moins aisées ou en situation de handicap, nous les remercions chaleureusement.



Emploi saisonnier 2025

Pour la saison estivale 2025, des emplois saisonniers sont proposés pour les personnes ayant entre 17 et 24 ans. Deux missions différentes sont possibles, l'accueil des usagers et la gestion des sanitaires de la plage, ainsi que l'entretien de la commune avec les Services Techniques de la ville.

Les différents postes sont à pouvoir pour les week-ends de mai, juin et septembre, ainsi que pour les mois de juillet et août.

Pour postuler, téléchargez le formulaire sur le site internet ou rendez-vous en Mairie de Zuydcoote pour obtenir la version papier, à remettre au 118 rue du Général de Gaulle.

Vous avez jusqu'au 30 mars 2025 pour candidater à un poste de saisonnier. Le nombre de places est limité.

Etat civil

DECES

10/12/24

SAMAILLE Jean-Pierre (65 ans)

NAISSANCE

22/10/24

Abel DEMONCHY



SAINT MARTIN
Le 8 novembre



COMMÉMORATIONS

Le 11 novembre et le 5 décembre ont eu lieu respectivement les hommages à tous les soldats morts pour la France et aux soldats morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie.



REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

6 récipiendaires ont été félicités et récompensés.



FESTIVAL BARAQU'AJEUX

Le 31 novembre



VISITE DE SAINT-NICOLAS ET SPECTACLE DE NOËL

Le 6 décembre, les enfants de l'école de Zuydcoote ont eu la chance de rencontrer Saint-Nicolas, de passage dans la commune pour distribuer des bonbons grâce au concours des Judcoot'Lussen. L'après-midi, le spectacle de Noël, Gribouille et la lettre du Père Noël, a émerveillé petits et grands.



ILLUMINATIONS DE LA PLACE DU VILLAGE

Le 17 décembre, petits et grands ont pu assister à l'illumination de la place du Village. L'occasion pour les enfants de l'école de participer à la décoration des sapins en y plaçant leurs boules décorées par leurs soins et pour les élus de leur distribuer des Pères Noëls en chocolat.



VILLAGE DE NOËL

Le 21 décembre, le village de Noël a eu lieu, offrant aux habitants l'occasion de découvrir les différentes décorations de Noël et d'apprécier la chorale des enfants de l'école dans une ambiance propice aux fêtes. À cette occasion, le CCAS de Zuydcoote a également distribué le colis des aînés.





Les Judcoot'Lussen fêtent leurs 40 ans !

Pouvez-vous présenter votre association ?

L'association des Judcoot'Lussen célèbre cette année un événement marquant : ses 40 ans d'existence ! Fondée le 25 avril 1985, cette association, qui représente la ville de Zuydcoote, allie traditions carnavalesques et actions philanthropiques, conjuguant esprit festif et solidarité. L'intronisation de l'association a été marquée par la présence d'Éric Fournier, premier président des Judcoot'Lussen, de Pierre Lams-taës, ancien maire de Zuydcoote, et de Cò-Pinard II, figure incontournable du carnaval dunkerquois. À l'époque, ce dernier était tambour-major de Dunkerque et membre des « Acharnés », une association carnavalesque qui a joué le rôle de parrain pour l'association Zuydcootoise.

Que propose votre association ?

Depuis sa création, l'association a multiplié les événements et manifestations, contribuant à animer la vie locale. À ses débuts, elle organisait notamment un marché aux



puces et un thé dansant, qui remportaient un franc succès. Aujourd'hui, ces activités ont évolué pour laisser place à deux brocantes annuelles, un loto, une distribution de bonbons à l'occasion de la Saint-Nicolas pour les enfants de l'école, et, bien sûr, l'incontournable bal de carnaval, une tradition qui perdure depuis 1986.

Quelles sont vos perspectives et les événements organisés pour l'année 2025 ?

Cette année, le bal de Zuydcoote connaîtra une petite nouveauté : un changement de date. Dans le but de redynamiser l'événement, le bal des Judcoot'Lussen se tiendra le vendredi 11 avril. Contrairement aux années précédentes, il ne précédera pas la bande de Zuydcoote, prévue, quant



elle, pour le samedi 15 février.

Pour célébrer les 40 ans de l'association, un événement exceptionnel aura lieu le samedi 26 avril !

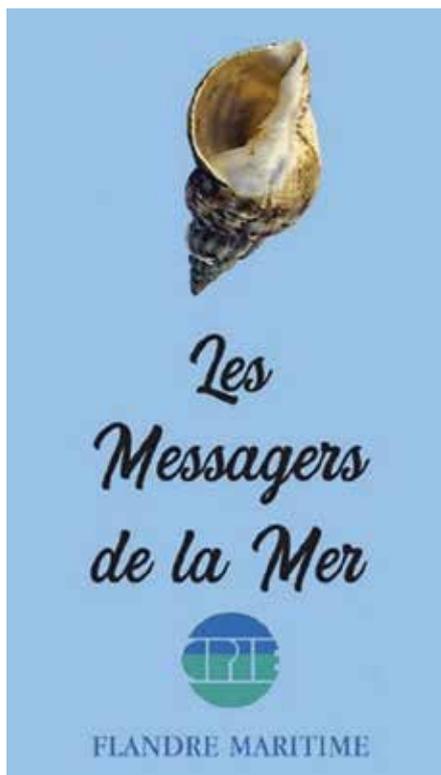
Et comme chaque année, vous pourrez également profiter des rendez-vous incontournables : la brocante « Fête au Village », prévue le 15 juin rue du Général de Gaulle, la braderie-brocante qui se tiendra le 20 juillet 2025, notamment, rue de Valenciennes, et le traditionnel loto des Judcoot'Lussen, organisé le 11 novembre.

A noter :

Suite à l'arrêté municipal M114/2024, le stationnement et la circulation seront interdits sur tout le parcours de la bande, lors du passage de celle-ci à partir de 14h00, jusqu'à la fin de la manifestation.

Suite à l'arrêté municipal M113/2024, la consommation de boissons alcoolisées est interdite sur le territoire de Zuydcoote, en dehors des lieux possédant une autorisation spécifique délivrée par la mairie ou par licence.





Spécialiste des coquillages ou simple curieux, seul ou en famille, le **CPIE Flandre Maritime**, vous propose de participer à une démarche de sciences participatives initiée par le VLIZ (Institut Flamand de la Mer) lors de l'opération :

« Grand comptage des coquillages du littoral de la mer du Nord ».
Ce grand comptage a lieu le
Samedi 22 Mars 2025 dès 9 h
Dans le Nord de la France, la Belgique, les Pays Bas, l'Ecosse.

Vous serez guidé dans votre collecte et reconnaissance de 100 coquillages que vous prélèverez temporairement sur la plage (les coquillages étudiés seront remis sur la plage après le comptage).

Il n'y a pas d'inscription nécessaire, un simple passage sur les lieux identifiés vous permet de participer à cette initiative conviviale et enrichissante pour tous. (Durée de l'activité environ 2 heures par relevé).

Les chercheurs du VLIZ, grâce au comptage de nombreux bénévoles, étudieront les différentes répartitions des coquillages sur « une plage de plus de 400 km ! ». Lors des années précédentes, 60 espèces ont été relevées. Des milliers de personnes participent à cette journée citoyenne de sciences participatives nous serions heureux de vous accueillir à Zuydcoote. Pas d'inscription préalable nécessaire.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

Sur les créneaux d'ouverture de 9 h à 16 h (participation libre en continu sur l'ensemble de la journée).

2 lieux au choix :

- Base Nautique du Sémaphore, 135 rue de Valenciennes, 59123 Zuydcoote
- Maison de la Plage, 726Bd Jean-Baptiste Trystram, 59245 Leffrinckoucke

Pour toute information supplémentaire, voir le site du CPIE :

<https://www.cpieflandremaritime.fr/>

Contact : elise.cabanne@cpieflandremaritime.fr



Horaires des marées / Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océographique de la Marine)

JANVIER 2025							nord				Heure légale			
Date	Pleines mers						Basses mers							
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m	Coef			
1 M	13 42	5,83	80	01 21	5,71	78	20 36	0,97	08 16	0,89				
2 J	14 24	5,88	82	02 00	5,78	81	21 18	0,96	08 59	0,79				
3 V	15 06	5,86	82	02 41	5,77	83	22 00	0,99	09 41	0,75				
4 S	15 50	5,77	80	03 22	5,70	81	22 43	1,07	10 24	0,77				
5 D	16 37	5,65	75	04 05	5,61	78	23 27	1,18	11 08	0,83				
6 L	17 29	5,51	68	04 52	5,51	72	--	--	11 55	0,92				
7 M	18 29	5,35	61	05 45	5,41	64	00 15	1,31	12 50	1,04				
8 M	19 36	5,21	55	06 47	5,29	58	01 14	1,44	13 55	1,17				
9 J	20 51	5,15	54	07 58	5,21	54	02 23	1,54	15 07	1,25				
10 V	22 03	5,21	58	09 14	5,21	55	03 36	1,53	16 20	1,25				
11 S	23 08	5,35	65	10 26	5,34	61	04 49	1,41	17 31	1,17				
12 D	--	--	--	11 29	5,54	69	05 57	1,20	18 31	1,06				
13 L	00 04	5,50	74	12 22	5,72	77	06 52	0,97	19 20	0,97				
14 M	00 51	5,64	81	13 10	5,85	83	07 40	0,78	20 04	0,92				
15 M	01 33	5,74	85	13 55	5,90	86	08 24	0,66	20 45	0,92				
16 J	02 12	5,78	86	14 31	5,88	86	09 05	0,62	21 22	0,97				
17 V	02 49	5,76	85	15 10	5,79	83	09 43	0,66	21 57	1,05				
18 S	03 24	5,69	80	15 47	5,65	76	10 19	0,75	22 31	1,16				
19 D	03 57	5,58	72	16 21	5,50	68	10 52	0,88	23 04	1,27				
20 L	04 31	5,45	63	16 57	5,32	59	11 26	1,03	23 38	1,42				
21 M	05 10	5,27	53	17 39	5,11	48	12 02	1,22	--	--				
22 M	05 56	5,05	43	18 29	4,87	39	12 47	1,46	00 17	1,60				
23 J	06 53	4,80	35	19 32	4,65	32	13 47	1,69	01 08	1,81				
24 V	08 05	4,63	31	20 47	4,58	31	15 01	1,81	02 20	1,97				
25 S	09 25	4,66	34	22 02	4,71	37	16 12	1,76	03 36	1,97				
26 D	10 34	4,88	43	23 02	4,97	48	17 18	1,58	04 47	1,79				
27 L	11 28	5,18	55	23 49	5,26	61	18 14	1,34	05 49	1,51				
28 M	12 12	5,48	67	--	--	--	19 00	1,10	06 39	1,19				
29 M	12 52	5,73	79	00 30	5,52	73	19 43	0,91	07 23	0,91				
30 J	13 31	5,93	89	01 09	5,73	84	20 24	0,77	08 05	0,68				
31 V	14 10	6,04	96	01 47	5,87	93	21 05	0,69	08 47	0,50				

FEVRIER 2025							nord				Heure légale			
Date	Pleines mers						Basses mers							
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m	Coef			
1 S	14 50	6,05	99	02 24	5,94	98	21 45	0,69	09 28	0,41				
2 D	15 30	5,99	96	03 02	5,95	98	22 25	0,75	10 09	0,40				
3 L	16 13	5,86	89	03 41	5,92	93	23 05	0,88	10 50	0,48				
4 M	17 01	5,66	78	04 25	5,83	84	23 48	1,07	11 33	0,64				
5 M	17 56	5,38	64	05 15	5,65	71	--	--	12 21	0,90				
6 J	19 03	5,06	50	06 15	5,38	57	00 40	1,31	13 23	1,21				
7 V	20 27	4,82	43	07 29	5,07	46	01 49	1,56	14 39	1,47				
8 S	21 55	4,85	46	09 01	4,93	43	03 11	1,67	16 06	1,54				
9 D	23 07	5,08	56	10 26	5,09	50	04 41	1,54	17 28	1,37				
10 L	--	--	--	11 31	5,36	62	05 54	1,22	18 26	1,15				
11 M	00 03	5,35	68	12 21	5,60	74	06 46	0,91	19 11	0,99				
12 M	00 45	5,57	78	13 02	5,77	82	07 30	0,69	19 50	0,89				
13 J	01 20	5,72	86	13 38	5,86	88	08 10	0,56	20 26	0,84				
14 V	01 53	5,82	89	14 15	5,88	90	08 46	0,50	20 59	0,83				
15 S	02 24	5,85	90	14 43	5,85	89	09 19	0,52	21 30	0,85				
16 D	02 54	5,83	87	15 14	5,77	84	09 50	0,59	21 59	0,91				
17 L	03 22	5,76	80	15 42	5,66	76	10 19	0,70	22 27	1,01				
18 M	03 52	5,65	72	16 13	5,51	67	10 46	0,85	22 55	1,15				
19 M	04 24	5,47	61	16 46	5,28	56	11 16	1,05	23 26	1,36				
20 J	05 00	5,21	49	17 27	4,97	44	11 51	1,33	--	--				
21 V	05 49	4,87	38	18 28	4,62	32	12 38	1,65	00 05	1,63				
22 S	07 04	4,54	28	19 51	4,38	25	13 52	1,92	01 03	1,92				
23 D	08 38	4,43	26	21 25	4,45	30	15 25	1,95	02 33	2,07				
24 L	10 05	4,68	36	22 39	4,79	44	16 50	1,70	04 07	1,91				
25 M	11 07	5,10	52	23 32	5,18	60	17 55	1,33	05 25	1,52				
26 M	11 54	5,50	69	--	--	--	18 42	1,00	06 20	1,09				
27 J	12 34	5,81	77	00 10	5,52	77	19 24	0,76	07 04	0,73				
28 V	03 11	6,03	92	00 47	5,78	92	20 04	0,60	07 46	0,47				

Point lecture de Zuydcoote



114, rue du Général De Gaulle à côté de la Mairie

Mardis 7 et 21 janvier
Mardi 4 février
de 16h à 18h



JE PRENDS RDV PAR TÉLÉPHONE AUPRÈS DU REPAIR CAFÉ CONCERNÉ POUR M'INSCRIRE AVANT DE ME DÉPLACER
Les Repair Cafés du Dunkerquois du Janvier à Juillet 2025



BOURBOURG
ESPACE PIERRE DE COUBERTIN
1^{er} Dérivé Jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00
Y'a va en bus! 🚌
Avenue François Mitterrand - Bourbourg
Tel: 03 20 63 94 80
hulstie.arnaud@bourbourg.fr
Dès février, les Repair Cafés auront lieu à L'Horizon, 84 Salvoe-Suippe - rue de Bergues

BRAY-DUNES
SALLE DAME BLANCHE
1^{er} Mercredi de chaque mois de 17h30 à 19h30
Y'a va en bus! 🚌
Mairie de Bray-Dunes
Place des 3 Feuilles
Tel: 03 20 58 82 82
scoeur@bray-dunes.fr

LES REPAIR CAFÉS SONT ACCESSIBLES À TOUS!
Le repair café est un lieu où se réunissent des bénévoles qui vous aident à réparer gratuitement n'importe quel objet cassé, abîmé ou en panne.
Les objectifs de cette démarche alternative visent à réduire les déchets, réemployer, aider les ménages en difficulté et renforcer les liens sociaux.

DUNKERQUE
HALLE AUX SUCRES
1^{er} Jeudi de chaque mois de 15h00 à 17h00
Y'a va en bus! 🚌
9005 route du quai Freycinet 3
Mairie - Dunkerque - Salle 1 et 2
Tel: 03 20 58 99 07
emmanuella.yart@tud.fr

LEFRINCKOUCKE
ATELIER 374
1^{er} Mercredi de chaque mois de 14h00 à 16h30
Y'a va en bus! 🚌
374 rue de Général Caltoux
Leffrinckoucke
Tel: 03 20 56 53 77

Liste «Ensemble pour Zuydcoote»

À l'aube de cette nouvelle année, la majorité municipale tient à vous adresser ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Que 2025 soit une année de solidarité, de bien-être et de succès pour chacune et chacun d'entre vous.

L'année écoulée a été marquée par de nombreux projets et réalisations qui ont contribué à améliorer notre cadre de vie, à renforcer notre cohésion sociale et à affirmer notre ambition pour l'avenir de notre commune. Nous avons œuvré sans relâche pour construire un village plus agréable, plus moderne et plus respectueuse de son environnement.

L'année 2024 a été un moment clé pour notre commune, avec plusieurs initiatives et actions concrètes :

- Amélioration des infrastructures et du cadre de vie : Nous avons mené plusieurs chantiers de rénovation de nos infrastructures, que ce soit en lien avec la communauté urbaine de dunkerque, notamment à travers la rénovation du Boulevard Vancauwenberghe ou encore la sécurisation des trottoirs de la Rue de Valenciennes, mais également en autonomie, par l'entretien et l'amélioration végétale du parking de la plage.

Enfin, les négociations avec les services britanniques de la Border

Force, nous ont permis d'obtenir presque 140 000€ afin de rénover et d'étendre notre réseau de vidéoprotection.

Cette subvention nous a permis de mener le projet de déploiement de caméras sur le secteur plage, qui n'en bénéficiait pas jusqu'alors, et d'améliorer la couverture de certaines zones démunies, portant ainsi notre total de caméras à 36, au lieu des 12 initiales.

- Solidarité et service à la personne : Nous avons renforcé nos actions pour les aînés et notre jeunesse. En effet, cette année encore ce sont près de 10 000€ qui ont été financés en bourse aux étudiants et 6 400€ d'accompagnement dans le financement des séjours d'été de nos adolescents (+25% entre 2017 et 2024). Du reste, nous avons poursuivi l'augmentation du budget alloué au colis des aînés (+27% entre 2017 et 2024) et au banquet des aînés (+71% entre 2017 et 2024 pour l'organisation d'un seul banquet) afin d'atteindre près de 10 000€ en 2024.

- Finances : Poursuite de l'engagement fiscal de notre équipe. En effet, pour la 14^{ème} année consécutive, nous avons porté au conseil municipal une proposition de maintien des taux d'imposition communaux. Cette décision vient en résonance avec notre résultat de fonctionne-

ment projeté qui sera pour la 2^{ème} année consécutive largement supérieur à 200 000€, et donc supérieur à 150 000€ pour la 3^{ème} année consécutive.

Nous avons fait le choix de ne pas faire supporter les augmentations de nos résultats sur la pression fiscale des concitoyens mais au contraire sur les perspectives d'économie structurelle. Ces perspectives financières saines et réalistes, nous permettent d'envisager très sereinement le financement de nos futurs projets d'investissement.

En 2025, nous poursuivrons sur cette lancée en mettant l'accent sur le développement de nouveaux projets structurants, tout en poursuivant nos efforts pour garantir une gestion saine et transparente de la commune. De nouveaux défis se profilent, mais nous sommes convaincus que, grâce à l'engagement de tous, nous continuerons à avancer dans le bon sens.

A ce titre, nous vous invitons aux vœux du Maire et du Conseil Municipal le 26 janvier prochain à 11h à la salle Robert Merle pour connaître le détail de notre programme pour cette nouvelle année.

Recevez, à nouveau, nos vœux nos plus sincères pour cette nouvelle année.

Liste «Un autre chemin pour Zuydcoote/

Notre village en transition»

Selon le dernier recensement de l'INSEE en 2021, plus de 10 % des résidences de la commune étaient des résidences secondaires. Ce chiffre est en augmentation et nous sommes nombreux à avoir l'impression que les ventes immobilières conclues sur la commune créent souvent de nouvelles résidences secondaires. Cela pose de réels problèmes :

• Baisse de population et des effectifs de l'école (fermeture de classes)

• Concurrence et augmentation des prix: l'accès à la propriété devient difficile pour les locaux.

• Désertification en basse saison: les commerces locaux souffrent.

• Perte de l'identité: l'esprit « village » de Zuydcoote est menacé.

Des mesures sont à l'étude à l'Assemblée Nationale. Des outils de régulation existent déjà à l'échelle de la CUD mais ne concernent pas Zuydcoote.

Quelles solutions à l'échelle de la commune?

• Faire un réel état des lieux du marché du locatif touristique afin en-

suite de pouvoir réguler la location saisonnière si besoin.

• Adapter la fiscalité.

• Impliquer les habitants: ouvrir un dialogue pour construire l'avenir ensemble.

La question des résidences secondaires concerne l'avenir de notre village. Elle mérite qu'on y réfléchisse collectivement afin de trouver un équilibre pour préserver notre cadre de vie et garantir un avenir durable à Zuydcoote, et ce avant que le phénomène ne devienne trop important comme c'est le cas chez nos voisins bray-dunois.



1929

M. Georges Vancauwenberghe est mort



M. Georges Vancauwenberghe, ancien Président du Conseil Général du Nord, ancien maire de St-Pol-sur-Mer, fondateur du Sanatorium de Zuydcoote est mort, il y a 96 ans, le dimanche 13 janvier 1929.

M. Vancauwenberghe est mort frappé d'une congestion pulmonaire double pour laquelle il reçut tout d'abord les soins de M. le Docteur Beaudelot, de Zuydcoote mais sur la demande expresse du malade, son médecin et ami, le docteur Dewèvre, maire de Petite-Synthe, qui se trouvait en villégiature à Beusoleil, près de Monaco, fut rappelé d'urgence à Dunkerque.

Au témoignage des médecins, il fallait abandonner tout espoir. La faiblesse du malade arrivait bientôt à son point extrême. M. le doyen de St-Pol-sur-Mer vint apporter les derniers sacrements à l'agonisant. Vers 16 heures 30, sans être sorti de l'assoupissement, M. Vancauwenberghe, entouré de ses enfants, de son épouse, de ses sœurs, de son ami, le Dr Dewèvre, et des principaux

membres de sa famille, rendait le dernier soupir.

Georges Vancauwenberghe naquit le 7 décembre 1853 à Dunkerque, il venait de rentrer dans sa 76^{ème} année. Avec lui disparaissait l'une des plus nobles physionomies de notre région.

Tous ces titres, ces honneurs, ces dignités, ces services rendus sont, pour nous secondaires auprès de ceci : M. Vancauwenberghe a été le président-fondateur du sanatorium marin de Zuydcoote qui, très justement, s'appelle aujourd'hui l'Institut Vancauwenberghe.

M. Vancauwenberghe fut une des grandes figures du Nord. Pendant 19 ans, il présida avec autorité, l'Assemblée Départementale.

Le Sanatorium a été l'œuvre capitale de toute sa vie. La conception, la réalisation, lui appartiennent entièrement, on pourrait presque dire exclusivement. C'est dans une voiture attelée d'un cheval, qu'il venait, très tôt le matin, 15 kms de chez lui, pour se trouver sur les chantiers quand les ouvriers y arrivaient. Il y passait ses journées. Il était partout, contrôlant tout. Il connaissait chaque pierre du Sanatorium, il voulait faire beau et solide.

Alors qu'il se préoccupait de la création du Sanatorium, nous relevons sous sa plume cette phrase : « Nous voulons supprimer la souffrance de toutes ces innocentes victimes de tares dont elles sont irresponsables et, avec le concours de tous, l'aide puissante de l'Etat et les énergies de l'initiative privée, nous voulons, dans le milieu réparateur de la grande régénératrice qu'est la Mer, guérir leurs maux et en faire des êtres utiles à eux-mêmes et à la So-

ciété». Il a eu la satisfaction de voir, avant de mourir, son rêve audacieux réalisé. Son œuvre reste, et perpétuera à travers le temps le nom de cet homme de bien. Le jeudi 17 janvier, dès 9h45, de nombreuses automobiles arrivaient à la demeure du défunt, située au lieu-dit 'Le Pont à Curé» à St Pol-sur-Mer.

Dans le vestibule de l'habitation avait été dressée une vaste chapelle ardente. Le cercueil était recouvert d'une magnifique croix en fleurs naturelles que la famille avait tenu à offrir quand même. On sait, en effet, que selon les dernières volontés du défunt, il ne devait y avoir ni fleurs, ni couronnes, ni discours.

Au pied du cercueil, sur un coussin se trouvaient épinglées les décorations du défunt, notamment la croix d'officier de la Légion d'honneur ; les croix de guerre anglaise et belge et des médailles de la Sté Nationale d'Encouragement au Bien.

Une pieuse garde était formée par les religieuses des Petites sœurs des Pauvres.

A 10h 15, on procéda à la levée du corps. Lentement, le cortège se mit en marche et défila dans le parc du château. Des fillettes du Sanatorium de Zuydcoote encadraient le corbillard, suivit d'une foule immense de personnalités, de délégations et d'anonymes

Les funérailles eurent lieu à 10h45 dans l'église paroissiale Saint-Benoît à Saint-Pol-sur-Mer par l'abbé Rollier. L'inhumation eut lieu au cimetière de Dunkerque dans un nouveau caveau, situé le long de la route de Steendam.

L'écho médical du Nord 2 mars 1929
et Nord Maritime janvier 1929

Nous vous rappelons que vous trouverez toutes les infos de la commune en vous connectant :
Sur le site de la commune : www.zuydcoote.fr - Sur le facebook : <https://www.facebook.com/Zuydcoote59123/>
Ou en téléchargeant l'application : Mymairie-Zuydcoote